

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 17 mai 2022**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202467-20220517-001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 17 mai à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Isabelle Baas, 1^{ère} adjointe.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiolliere, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Céline Elie donne procuration à Isabelle Baas

Estelle Trémouléac donne procuration à Christine Robin

Date de convocation : 10 mai 2022

Secrétaire de séance : Christophe Martin

OBJET : Vote des subventions 2022 aux associations piraillones

La commission vie associative, culturelle et sportive propose, au vote du conseil municipal, la répartition des subventions selon le tableau ci-dessous :

Association	fonctionnement	investissement	exceptionnelle	TOTAL Demandes	Prêt de salle	adhérents	Proposition	Subs 2021
Boule du Ternay	-	2 000	-	2 000	oui	73	1 000	X
Cercle Jeanne d'arc	800	1 200	-	2 000	non	76	1 000	1 200
Chasse	600	450	-	1 050	non	22	450	X
Conscrits	250	1 250	250	1 750	non	15	500	X
Dynamique Piraillonne	200	-	-	200	oui	19	200	200
Estogo	120	-	1 200	1 320	non	36	720	X
Judo Club	500	500	-	1 000	oui	75	600	1 300
Label des Chants	800	-	2 000	2 800	non	20	1 400	1 100
Le Rez-de-chaussée	200	-	2 000	2 200	non		1 100	X
Les amis du Val Ternay	300	-	2 000	2 300	non	18	1 500	300
Mû (e)	600	-	600	1 200	oui	40	500	400
Musique à l'usine	-	-	1 000	1 000	non	80	1 000	1 000
Patrimoine Piraillon	300	-	700	1 000	non	20	800	300
Prévention routière	150	-	-	150	non	668	150	X
Radio d'ici	500	-	-	500	non	40	500	X
SCP	2 000	500	500	3 000	oui	112	1 000	1 200
Sous des écoles	500	-	500	1 000	non	140	1 000	X
studio international mise au point (SIMAP)	-	-	1 110	1 110	non	3	200	X
Tu joues ?	800	-	200	1 000	en cours	70	200	1 200
Vélo Club Piraillon	-	-	500	500	non	15	500	X
TOTAL	8 620	5 900	12 560	27 080			14 320	

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

APPROUVE le tableau de répartition des montants alloués aux associations pirailloises,
AUTORISE Mme la maire à mandater ces montants sur le compte 6574, budget 2022

Pour empêchement du maire
La 1^{ère} adjointe
Isabelle Baas

